

Présentation d'une offre de formation en orientation scolaire et professionnelle (COSP) proposée en tenant compte des exigences et des besoins du poste

عرض تكوين مقترح في تخصص التوجيه المدرسي والمهني في ضوء متطلبات المنصب.

Zireg Souad ; SahnouneAbderzak,

Université Larbi Ben M'Hidi Oum ElBouaghi, Algérie.

Date of receipt: 16/01/2023 Date of revision: 11/03/2023 Date of acceptance: 03/02/2024

Résumé

Cette étude a pour objectif de présenter une offre de formation en orientation scolaire et professionnelle en tenant compte des exigences et des besoins du poste. Pour ce faire, nous avons mené une enquête mixte en utilisant le questionnaire (n=64 répondants) et des entretiens semi-directifs (n=10 répondants) réalisés auprès de conseillers principaux. De plus, nous avons adopté une approche descriptive et analytique pour analyser ces données. L'enquête porte sur 38 items répartis en 6 axes : "information", "évaluation", "orientation et suivi", "conseil et suivi psychologique", "administratif" et "utilisation des moyens et technologies actuelles". Afin d'identifier les besoins en formation, nous avons mesuré différents indicateurs, notamment "l'indice de priorité des besoins en formation" (IPB), la "situation désirée" (SD), la "situation actuelle" (SA) et la "différence" (E).

Notre étude révèle que les répondants ne maîtrisent pas 18 des 38 compétences couvrant l'ensemble des axes (soit 47,36 % de compétences non maîtrisées). À partir de ce résultat, nous avons proposé une offre de formation dans la spécialité orientation scolaire et professionnelle, en tenant compte de l'avis des spécialistes sollicités pour évaluer la pertinence du programme proposé par rapport aux besoins de formation suggérés par les résultats de l'enquête. En prenant en compte ces résultats de l'enquête, nous avons élaboré un programme de formation visant à répondre aux compétences identifiées comme prioritaires en matière de besoin en formation.

Enfin, l'étude propose quelques recommandations opérationnelles qui peuvent apporter des pistes d'amélioration, notamment l'adoption d'approches dites "modernes" tournées vers l'acquisition des compétences, l'amélioration de la coordination entre les différents acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle, et enfin, le développement continu des compétences des conseillers d'orientation scolaire et professionnelle (COSP).

Mots clés ; Offre de formation-Spécialité de l'orientation scolaire et professionnelle-Conseiller de l'orientation-Exigences du poste.

ملخص

هدف هذه الدراسة هو تقديم عرض للتدريب في التوجيه المدرسي والمهني بالاعتماد على متطلبات واحتياجات المنصب. ولتحقيق ذلك، أجرينا دراسة مختلطة باستخدام الاستبيان (n=64) مشاركا (والمقابلات شبه الموجهة n=10) مشاركين (التي أجريت مع المستشارين الرئيسيين). بالإضافة إلى ذلك، اعتمدنا نهجا وصفيا وتحليليا لتحليل هذه البيانات. تتعلق الدراسة بـ 38 عنصرا موزعة على 6 محاور: "المعلومات"، "التقييم"، "التوجيه والمتابعة"، "الاستشارة والمتابعة النفسية"، "الإدارية" و "استخدام وسائل وتكنولوجيا حديثة". لتحديد احتياجات التدريب، قمنا بقياس مؤشرات مختلفة، بما في ذلك "مؤشر أفضلية الاحتياجات التدريبية (IPB)"، و "الوضع المطلوب (SD)"، و "الوضع الحالي (SA)"، و "الفرق (E)".

أظهرت نتائج الدراسة أن أفراد العينة غير متحكمين في 18 من أصل 38 مهارة تغطي جميع المحاور (أي 47.36% من المهارات غير المتقنة). استنادا إلى هذه النتيجة، قدمنا عرضا لبرنامج التكوين في تخصص التوجيه المدرسي والمهني، مع مراعاة آراء الخبراء الذين تم استدعائهم لتقييم مدى ملائمة البرنامج المقترح و في ضوء احتياجات التدريب المقترحة من نتائج الاستطلاع. باعتبار هذه النتائج من الاستطلاع، وضعنا برنامج تدريبي يهدف إلى الاستجابة للمهارات المحددة كأولوية في احتياجات التدريب.

وأخيرا، تقترح الدراسة بعض التوصيات التشغيلية التي يمكن أن تساهم في تحسين الأداء، وخاصة اعتماد النهج المعروف بـ "الحديث" والمتجه نحو اكتساب المهارات، وتحسين التنسيق بين مختلف الجهات المشاركة في التوجيه المدرسي والمهني، وأخيرا، تطوير مستمر لكفاءة المستشارين المدرسيين والمهنيين (COSP).

INTRODUCTION

Le développement d'une société nécessite une approche de renforcement et de développement des capacités de ses individus pour répondre à leurs besoins en termes de compétences, de sciences, de connaissances et d'expériences de vie. L'éducation joue un rôle essentiel dans ce processus de développement de la société, et c'est pourquoi tous les systèmes politiques ont choisi de modifier leurs politiques éducatives afin de répondre aux besoins sociaux, éducatifs et psychologiques des apprenants.

Parmi les initiatives mises en place, on retrouve le programme d'orientation et de conseil scolaire et professionnel, qui vise à satisfaire les apprenants en les guidant vers un parcours adapté dans le milieu scolaire. Ce programme vise à répondre à leurs aspirations et à les orienter vers une spécialité ou une profession qui correspond à leurs souhaits et à leur avenir.

L'Algérie ayant rejoint l'économie du marché, cela a entraîné des changements dans les établissements scolaires modernes. Ces évolutions ont suscité un intérêt pour l'opération d'orientation et de conseil scolaire et professionnel, dont l'objectif est d'assurer non seulement la quantité d'informations fournies, mais surtout la qualité. Afin de suivre les changements locaux et internationaux, le ministère de l'éducation a instauré une nouvelle politique en matière d'orientation, qui présente des enjeux considérables pour les individus et les groupes concernés.

Dans ce contexte, le champ de l'orientation a connu plusieurs évolutions en harmonie avec les réformes éducatives récentes. Ces changements incluent notamment l'intégration de missions de conseil et de suivi psychologique dans les programmes d'orientation. L'objectif de ces initiatives est de permettre à chaque apprenant de s'aligner de manière optimale sur les niveaux individuels, éducatifs et professionnels en proposant des solutions diverses adaptées à chaque cas. Le succès dans cette démarche exige la possession de compétences de qualité suffisantes, indispensables pour apporter l'aide nécessaire à l'épanouissement personnel, mental, psychique, émotionnel et social de chaque apprenant.

Pour assurer au mieux l'accompagnement des apprenants dans leur parcours scolaire et professionnel, il est essentiel que les conseillers de l'orientation scolaire et professionnelle se conforment aux prescriptions établies par le Ministère de l'Éducation. Ces directives visent à garantir que les conseillers se concentrent sur des missions pédagogiques essentielles, telles que l'aide à la prise de décisions éclairées et l'attention portée aux cas individuels.

Plus particulièrement, ces directives qui découlent de la réforme de 2017 prévoient que les conseillers d'orientation scolaire et professionnelle (COPS) doivent **aider les élèves mieux à s'orienter en fonction de leurs aptitudes, de leurs intérêts et des besoins de la société**. Ils doivent également **les informer sur les différentes filières de formation et les débouchés professionnels**. Enfin, la réforme des COPS prévoit de **soutenir davantage les élèves dans leurs démarches administratives** et de **renforcer les liens entre l'école et l'entreprise**. En est-il ainsi dans la pratique ?

C'est la question à laquelle essaient de répondre quelques chercheurs en sciences sociales et humaines portant sur le contexte algérien. Ainsi, ces travaux mettent en lumière un certain nombre de difficultés auxquelles sont confrontés les COPS. Par exemple, les conseillers d'orientation scolaire et professionnelle sont censés jouer un rôle important dans l'orientation des élèves, mais ils sont souvent confrontés à un manque de moyens et de ressources. Ils sont également soumis à de nombreuses pressions, notamment de la part des familles et des enseignants, un manque de coordination entre les différents acteurs de l'orientation, ainsi qu'un manque de formation permettant l'acquisition de compétences (Ait-Ouahbi et Benamar, 2013 ; Benamar, 2015 ; Benamara, 2021).

Les conclusions des rares travaux consacrés à ce sujet corroborent nos observations de terrain et constatations dans plusieurs établissements scolaires. Nos visites *in situ* confirment l'existence d'un décalage préoccupant entre les prescriptions législatives et la réalité de la pratique des conseillers. En effet, les tâches effectivement accomplies par ces professionnels sont majoritairement de nature administrative, au détriment des missions pédagogiques qui revêtent une importance capitale dans l'orientation scolaire et professionnelle des apprenants.

Ces décalages entre les prescriptions et la réalité du terrain ont un impact négatif sur la qualité de l'orientation scolaire et professionnelle en Algérie. Les élèves sont souvent mal informés sur leurs choix et ils n'ont pas toujours les moyens de réaliser leurs projets professionnels. Cela peut entraîner des échecs scolaires, des démotivations et des décrochages scolaires. Il est ainsi primordial de souligner cette problématique spécifique qui nécessite une attention urgente afin de réaligner les pratiques avec les objectifs fixés par le Ministère de l'Éducation.

1. PROBLEMATIQUE

La littérature scientifique et nos observations de terrain mettent en lumière un certain nombre de difficultés auxquelles sont confrontés les conseillers d'orientation scolaire et professionnelle (COSP) en Algérie. Ces difficultés incluent des carences en matière de compétences, qui s'expliquent en partie par le contenu des formations suivies par les COSP lors de leur cursus universitaire. De plus, il existe un manque de travaux de recherche explorant le contenu des formations universitaires par le prisme des directives du Ministère de l'éducation et des exigences et compétences indispensables à l'exercice du métier de COPS.

Pour répondre à ce besoin, cet article propose d'explorer la question de la formation et des compétences nécessaires aux COPS en deux temps. Dans un premier temps, nous identifions les exigences et les compétences nécessaires à l'exercice du métier de COPS. Dans un deuxième temps, nous classons par ordre d'importance les compétences manquantes identifiées. Enfin, nous élaborons le contenu d'une offre de formation en orientation scolaire et professionnelle qui tient compte des résultats de notre travail empirique, notamment les compétences indispensables qui manquent toutefois dans les programmes actuels.

2. LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Cette recherche vise à apporter des éléments de réponse à ce questionnement : **quel est le contenu d'une offre de formation en orientation scolaire et professionnelle compte tenu des exigences des besoins du poste ?**

Pour répondre à cette question, nous avons :

- Étudié le métier de COPS afin d'identifier les exigences et les compétences nécessaires à l'exercice de ce métier ;
- Interrogé des conseillers d'orientation scolaire et professionnelle sur leurs besoins en termes de formation leur permettant d'acquérir les compétences manquantes, et nous les avons classé par ordre d'importance ;
- Elaboré une offre de formation en orientation scolaire et professionnelle en tenant compte des résultats de notre recherche.

3. COCEPTS CLES

Cette section présente les concepts clés qui seront utilisés dans cet article. Les définitions de ces concepts sont données ci-dessous.

3.1. L'OFFRE DE FORMATION

Il s'agit d'une sorte de cahier des charges définissant plusieurs éléments de la formation, notamment ses objectifs, son contenu pédagogique, ses objectifs, les modalités de la formation – durée, nombre d'heures, les

modalités d'évaluation, etc. –, le type de diplôme qui sera délivrée, les compétences qui seront développées au cours de la formation – communication, gestion du temps, techniques, travail en équipe, etc. – ainsi que les débouchés professionnels que la formation offre.

3.2. LA SPECIALITE « ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE »

La spécialité « orientation scolaire et professionnelle » est une formation relevant des sciences de l'éducation qui permet aux étudiants d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour exercer le métier de conseiller en orientation scolaire et professionnelle (COSP). Elle couvre un large éventail de sujets, tels que la connaissance de soi, l'exploration des métiers et des formations, la recherche d'informations, la gestion de son orientation et la préparation à l'insertion professionnelle (Berthelot, 1993 ; Bosma, 1994).

3.3. CONSEILLER DE L'ORIENTATION

Un conseiller d'orientation est un professionnel qui aide les élèves à prendre des décisions éclairées concernant leur avenir scolaire et professionnel. Il les aide à explorer leurs intérêts, leurs compétences et leurs valeurs, à identifier leurs choix et à développer un plan d'action pour atteindre leurs objectifs. Les conseillers d'orientation peuvent travailler dans des écoles, des collèges, des universités, des centres d'orientation ou des cabinets de conseil. Ils peuvent également travailler dans le secteur privé, par exemple pour des entreprises ou des organisations qui offrent des programmes de formation ou de développement professionnel.

4. METHODOLOGIE

Nous avons choisi une approche descriptive et analytique pour répondre au mieux au questionnaire principal de notre étude. Cette approche nous a permis d'explorer les différents aspects de la problématique et de tirer des conclusions pertinentes.

5. POPULATION ET ECHANTILLON DE L'ETUDE

Un total de 84 conseillers d'orientation ont été sollicités pour participer à cette étude. Parmi eux, 64 ont accepté de participer – soit un taux d'acceptation de 76% –. Les participants étaient des conseillers d'orientation de la direction de l'éducation de la wilaya d'Oum El Bouaghi. Les tableaux 1 et 2 résument les principales caractéristiques de cette population d'enquêtés.

Cadre	Nombre	Pourcentage
Conseiller principal	20	24%
Conseiller	64	76%
Somme	84	100%
Statut	Nombre	Pourcentage
Permanant	58	69%
Stagiaire	26	31%
Somme	84	100%

Tab1 : Source données fournies par la direction de l'Education (Statistiques, 2017)

Cadre	Nombre	Pourcentage
Conseiller principal	10	24%
Conseiller	54	76%
Somme	64	100%

Tab2 : Echantillon de l'étude

6. LES OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES

Nous avons mené une enquête en deux phases pour recueillir les données nécessaires à notre recherche.

La première phase a consisté à l'analyse de documents, à savoir l'examen des textes et des circulaires juridiques afin d'identifier les tâches et les missions du conseiller d'orientation selon le cadre juridique.

La deuxième phase a consisté à une enquête de terrain basée sur des entretiens semi-directifs menés auprès d'un échantillon de dix conseillers principaux et sur une enquête par questionnaire portant sur 38 items regroupés en 6 axes suivants : « information », « évaluation », « orientation et suivi », « conseil et suivi psychologique », « administratif » et « utilisation des moyens et technologies actuelles ».

L'objectif de ce premier volet de notre enquête était d'identifier de manière approfondie les tâches principales des conseillers d'orientation.

L'objectif de la deuxième enquête était d'obtenir des informations plus détaillées sur les tâches et les missions des conseillers d'orientation, ainsi que sur leurs perceptions des difficultés qu'ils rencontrent dans leur travail en les traduisant en besoins de formation et d'acquisition de compétences.

7. METHODE STATISTIQUE

Afin de répondre au questionnement de la présente étude, l'analyse des données s'appuie sur une démarche descriptive et analytique en trois phases :

- **Phase 1** : détermination de la situation désirée (SD), qui permet de connaître le degré d'importance de chacune des compétences ;
- **Phase 2** : détermination de la situation actuelle (SA), qui permet de connaître le degré de maîtrise de chacune de ces compétences ;
- **Phase 3** : comparaison de la situation désirée (SD) à la situation actuelle (SA) et identification des besoins de formation (E) que nous avons classé par ordre d'importance. La différence (E) entre la (SD) et la (SA) permet de déduire dix-huit (18) compétences des conseillers d'orientation qui nécessitent une formation.

Cette démarche a permis de mettre en évidence les compétences clés dont doivent disposer les conseillers d'orientation pour exercer leur métier de manière efficace. Les résultats de cette étude s'inscrivent dans la perspective d'amélioration de la qualité de l'orientation scolaire et professionnelle en Algérie.

8. PRESENTATION DES PRINCIPAUX RESULTATS

La présente section présente les principaux résultats de l'étude. Premièrement, nous présentons les résultats de la première phase (1), à savoir la « situation désirée » (SD). La situation désirée est définie comme étant le niveau de maîtrise des compétences que les conseillers d'orientation devraient atteindre pour exercer leur métier de manière efficace.

Deuxièmement, nous abordons les résultats de la deuxième phase (2) dédiées à la « situation actuelle » (SA). La situation actuelle est définie comme étant le niveau de maîtrise des compétences que les conseillers d'orientation ont effectivement atteint.

Troisièmement, nous développons les résultats de la troisième phase (3) consacré au classement des besoins de formations. Enfin, nous développons les résultats de la phase dédiée aux compétences selon leur degré de besoin en formation et leur niveau d'importance.

8.1. RESULTATS DE LA PHASE (1) « situation désirée »(SD)

Dans cette section, nous détaillons les six axes de la « situation désirée » (SD) et présentons les résultats de l'étude sur chacun de ces axes.

8.1.1.PREMIER AXE « INFORMATION »

Les données du Tableau 3 montrent que les compétences les plus importantes pour un responsable de l'orientation sont :

- Animer des séances d'information en présence des parents, enseignants et élèves (3,21) ;
- Faire connaître aux élèves les branches et différentes spécialités pour la réalisation de leurs projets futurs (2,625) ;
- Réalisation des déplions d'information pour la réussite de l'opération d'orientation (2,687) ;
- Activer les canaux de communication dans et en dehors des établissements scolaires (2,59) ;
- Animation de la cellule de l'information dans les lycées (2,59).

La compétence la moins importante pour un responsable de l'orientation est l'organisation des campagnes publicitaires autour des métiers existant dans le monde du travail (M=2)

Les données montrent également que les compétences les plus importantes sont celles qui permettent d'interagir avec les élèves, les parents et les enseignants. Ces compétences sont importantes car elles permettent au responsable de l'orientation de fournir des informations et des conseils aux élèves, et de les aider à faire des choix éclairés pour leur avenir.

Les compétences les moins importantes sont celles qui permettent d'organiser des campagnes publicitaires. Ces compétences sont moins importantes car elles ne permettent pas au responsable de l'orientation d'interagir directement avec les élèves, les parents et les enseignants.

En conclusion, les données montrent que les compétences les plus importantes pour un responsable de l'orientation sont celles qui permettent d'interagir avec les élèves, les parents et les enseignants. Ces compétences sont importantes car elles permettent au responsable de l'orientation de fournir des informations et des conseils aux élèves, et de les aider à faire des choix éclairés pour leur avenir.

N°	Compétence	M	S	CV	Degré d'importance
1	Animer des séances d'information en présence des parents, enseignants et élèves	3,21	0,476	14,8073	Importante
2	Organiser des campagnes publicitaires autour des métiers existant dans le monde du travail	2	0,39	19,525	Peu importante
3	Animation de la cellule de l'information dans les lycées	2,59	0,37	23,4593	Importante
4	Activer les canaux de communication dans et en dehors des établissements scolaires	2,59	0,797	30,7799	Importante
5	Réalisation des déplions d'information pour la réussite de l'opération d'orientation	2,687	1,074	39,9962	Importante
6	Faire connaître aux élèves les branches et différentes spécialités pour la réalisation de leurs projets futurs	2,625	1,129	42,7009	Importante
M : moyenne ; S : écart-type ; CV : coefficient de variation					

Tab3 : Degré d'importance pour les compétences du premier 1^{er} axe

8.1.2.DEUXIEME AXE « EVALUATION »

Les résultats statistiques du deuxième axe « évaluation » sont représentées dans le Tableau 4. Nos analyses suggèrent que les compétences les plus importantes sont :

- Estimer les résultats de l'orientation statistiquement afin de préparer la carte scolaire (3,4) ;
- Étudier les résultats des élèves et les enregistrer sur des de suivi et l'orientation (3,46) ;
- Effectuer les opérations statistiques diverses pour l'évaluation (3,9) ;
- Évaluer les résultats trimestriels pour diagnostic et remède (3,01) ;
- Analyser les résultats des examens officiels pour estimer le niveau de l'établissement (2,6).

Par ailleurs, les compétences les moins importantes sont d'une part « préparer les rapports de recours » (2,43) et d'autre part « évaluer les programmes scolaires » (2,03). Les compétences les plus importantes pour un responsable de l'orientation sont celles qui lui permettent d'analyser et d'interpréter les données. Cela

inclut la capacité d'estimer les résultats de l'orientation statistiquement, d'étudier les résultats des élèves et de les enregistrer sur des dossiers, d'effectuer des opérations statistiques diverses pour l'évaluation et d'évaluer les résultats trimestriels pour le diagnostic et le remède. Ces compétences sont importantes car elles permettent au responsable de l'orientation de comprendre le niveau des élèves, d'identifier les besoins des élèves et de proposer des interventions adaptées.

Les compétences les moins importantes pour un responsable de l'orientation sont celles qui ne lui permettent pas d'interagir directement avec les élèves. Cela inclut la capacité de préparer des rapports de recours et d'évaluer les programmes scolaires. Ces compétences sont moins importantes car elles ne permettent pas au responsable de l'orientation d'aider directement les élèves.

N°	Compétence	M	S	CV	Degré d'importance
7	Analyser les résultats des examens officiels pour estimer le niveau de l'établissement	2,6	0,743	28,4898	Importante
8	Evaluer les résultats trimestriels pour diagnostic et remède	3,01	0,379	12,5903	Importante
9	Estimer les résultats de l'orientation statistiquement afin de préparer la carte scolaire	3,4	0,606	17,8068	Très importante
10	Préparer les rapports de recours	2,43	1,145	46,9839	Peu importante
11	Evaluer les programmes scolaires	2,03	0,306	15,0763	Peu importante
12	Etudier les résultats des élèves et enregistrer sur des de suivi et l'orientation	3,46	0,504	14,5357	Très importante
13	Effectuer les opérations statistiques diverses pour l'évaluation	3,9	0,724	18,5381	Très importante
M : moyenne ; S : écart-type ; CV : coefficient de variation					

Tab4 : Degré d'importance pour les compétences du deuxième 2^{ème} axe

8.1.3.TROISIEME AXE « ORIENTATION ET SUIVI »

La synthèse des données statistiques du troisième axe « orientation et suivi » est représentée dans le Tableau 5. Ce dernier montre que les compétences les plus importantes pour un responsable de l'orientation sont :

- Estimer le profil pédagogique de l'élève (3,1) ;
- Appliquer le questionnaire relatif aux tendances et intérêts de l'élève (3,53) ;
- Aider les élèves qui ont décroché vers les formations professionnelles adéquates (2,84).

Les compétences les moins importantes pour un responsable de l'orientation sont :

- Classer les élèves et les orienter en première année tronc commun (2,75) ;
- Appliquer les fiches de vœux (3,43) ;
- Classer et répartir les résultats des élèves pour l'orientation (2,46) ;
- Voir et appliquer le vécu de l'élève (1,843).

Les données montrent également que les compétences les plus importantes sont celles qui permettent d'évaluer les élèves et de proposer des interventions adaptées. Ces compétences sont importantes car elles permettent au responsable de l'orientation de comprendre les besoins des élèves et de les aider à réussir.

Les compétences les moins importantes sont celles qui ne permettent pas d'interagir directement avec les élèves. Ces compétences sont moins importantes car elles ne permettent pas au responsable de l'orientation d'aider directement les élèves.

N°	Compétence	M	S	CV	Degré d'importance
14	Classer les élèves et les orienter en première année tronc commun	2,75	0,559	20,3272	Peu importante
15	Estimer le profil pédagogique de l'élève	3,1	0,439	14,1428	Importante
16	Appliquer les fiches de vœux	3,43	0,611	25,08	Peu importante

17	Appliquer le questionnaire relatif aux tendances et intérêts de l'élève	3,53	0,5	14,1801	Très importante
18	Aider les élèves qui ont décrochés vers les formations professionnelles adéquat	2,84	0,391	13,7746	Importante
19	Classer et répartir les résultats des élèves pour l'orientation	2,46	0,777	31,6056	Peu importante
20	Voir et appliquer le vécu de l'élève	1,843	0,871	47,2875	Peu importante
M : moyenne ; S : écart-type ; CV : coefficient de variation					

Tab5 : Degré d'importance pour les compétences du troisième 3^{ème} axe

8.1.4. QUATRIEME AXE « CONSEIL ET SUIVI PSYCHOLOGIQUE »

Les résultats du quatrième axe sont représentées dans le Tableau 6. Sur ce dernier on observe que les compétences les plus importantes sont :

- Organiser des entretiens de diagnostic afin d'assister les élèves psychologiquement (2,46)
- Appliquer la technique d'observation (2,65)
- Appliquer la technique d'étude de cas (3,43)
- Appliquer les tests psychologiques dans le cas des élèves souffrant psychologiquement (2,98)
- Participer dans la commission d'écoute, suivi et conseil (3,51)

Une seule compétence se démarque de l'ensemble des compétences comme étant la moins importante notamment « appliquer le test d'intelligence » (3,37).

Le coefficient de variation (CV) est une mesure de la dispersion des données par rapport à la moyenne. Un CV plus faible indique que les données sont plus concentrées autour de la moyenne, tandis qu'un CV plus élevé indique que les données sont plus dispersées.

Dans le cas de la compétence "Appliquer les tests psychologiques dans le cas des élèves souffrant psychologiquement", le CV est de 13.6912%. Cela signifie que les données sont relativement concentrées autour de la moyenne, avec peu de variation.

En revanche, dans le cas de la compétence "Appliquer la technique d'observation", le CV est de 27.0331%. Cela signifie que les données sont plus dispersées, avec plus de variation.

Ce résultat suggère que la compétence « appliquer les tests psychologiques dans le cas des élèves souffrant psychologiquement » semble être la plus homogène. Cette compétence semble être d'une importance primordiale car elle contribue à l'adaptation et à l'équilibre de l'élève dans le milieu scolaire.

N°	Compétence	M	S	CV	Degré d'importance
21	Organiser des entretiens de diagnostic afin d'assister les élèves psychologiquement	2,46	0,595	24,2032	Peu importante
22	Appliquer le test d'intelligence	3,37	0,739	21,9111	Très importante
23	Appliquer la technique d'observation	2,65	0,518	27,0331	Importante
24	Appliquer la technique d'étude de cas	3,43	0,82	23,9096	Très importante
25	Appliquer les tests psychologiques dans le cas des élèves souffrant psychologiquement	2,98	0,408	13,6912	Importante
26	Participer dans la commission d'écoute, suivi et conseil	3,51	0,537	17,3451	Très importante
M : moyenne ; S : écart-type ; CV : coefficient de variation					

Tab6 : Degré d'importance pour les compétences du quatrième 4^{ème} axe

8.1.5. CINQUIEME AXE « ADMINISTRATIF »

Les résultats du cinquième axe figurent dans le Tableau 7. En prenant en compte l'écart type et le coefficient de variation, nous pouvons constater que les compétences suivantes sont les plus importantes pour un directeur d'école :

- Participer au conseil de classe ;
- Participer au conseil d'orientation ;
- Participer au conseil de discipline.

Ces compétences ont toutes des moyennes élevées et des écarts-types relativement faibles, ce qui signifie que les évaluations sont généralement assez cohérentes autour de la moyenne. Le coefficient de variation pour ces compétences est également relativement faible, indiquant une variabilité relative moins prononcée entre les évaluations.

Les compétences suivantes sont également importantes, mais avec une importance relative légèrement moins élevée :

- Préparer le programme hebdomadaire ;
- Participer à la réunion de coordination destinée à la gestion du budget.

Ces compétences ont des moyennes un peu plus basses que les précédentes, mais les évaluations sont relativement cohérentes avec des écart-types modérés. Le coefficient de variation montre une variabilité relative modérée entre les évaluations pour ces compétences.

Une compétence s'avère particulièrement peu importante parmi celles énumérées, à savoir « préparer le programme annuel à la fin de l'année ». Cette compétence a la moyenne la plus basse, mais également l'écart type le plus bas et le coefficient de variation le plus élevé parmi toutes les compétences. Cela indique que bien que cette compétence soit considérée comme moins importante en moyenne, les évaluations sont plus cohérentes autour de la moyenne par rapport aux autres compétences.

Nos entretiens ont révélé que les COSP occupent une grande partie de leur temps à des tâches administratives, mais ils estiment que certaines compétences en la matière sont peu ou pas importantes.

N°	Compétence	M	S	CV	Degré d'importance
27	Préparer le programme annuel à la fin de l'année	1,12	0,33	29,3955	Totalement pas importante
28	Préparer le programme hebdomadaire	2,93	0,508	17,3617	Importante
29	Participer à la réunion de coordination destiné à la gestion du budget	1,9	0,483	25,362	Peu importante
30	Participer au conseil de discipline	3,21	0,602	18,7259	Importante
31	Participer au conseil de classes	3,46	0,556	16,0809	Très importante
32	Participer au conseil de l'orientation	3,31	0,728	21,9927	Très importante
M : moyenne ; S : écart-type ; CV : coefficient de variation					

Tab7 : Degré d'importance pour les compétences du cinquième 5^{ème} axe

8.1.6.SIXIEMEAXE « UTILISATION DES MOYENS ET TECHNOLOGIES »

L'analyse des données du Tableau 8 suggèrent que les compétences les plus importantes, considérées comme incontournables par les enquêtés, sont « Utilisation de l'outil informatique pour la réalisation des recherches dans le domaine de l'éducation » et « utiliser le data show pour la recherche dans le domaine de l'éducation », car elles ont les moyennes les plus élevées tout en ayant des écart types et des coefficients de variation relativement bas, ce qui suggère un certain consensus parmi les réponses.

D'un autre côté, « Utilisation du programme Excel » et « Utilisation du programme Word » ont des moyennes élevées, mais aussi des écart types et des coefficients de variation élevés, ce qui indique une plus grande variabilité dans les réponses. Cela signifie qu'il y a un moins grand consensus sur l'importance de ces compétences parmi les enquêtés.

Enfin, « Utilisation l'internet comme moyen de recherche dans le domaine de l'éducation » et « Utilisation des techniques Power Point » ont des moyennes plus basses et des écart types / coefficients de variation relativement élevés, ce qui suggère que ces compétences sont considérées comme moins importantes et qu'il y a une certaine divergence d'opinions parmi les répondants.

N°	Compétence	M	S	CV	Degré d'importance
33	Utilisation du programme Word	2,9	0,996	34,2842	Importante
34	Utilisation du programme Excel	2,98	1,111	37,262	Importante
35	Utilisation des techniques Power Point	2,09	0,461	22,0544	Peu importante
36	Utilisation l'internet comme moyen de recherche dans le domaine de l'éducation	2,21	0,697	31,4517	Peu importante
37	Utilisation de l'outil informatique pour la réalisation des recherches dans le domaine de l'éducation	3,46	0,504	14,5357	Très importante
38	Utiliser le Data show pour la recherche dans le domaine de l'éducation	3,37	0,484	14,3448	Très importante
M : moyenne ; S : écart-type ; CV : coefficient de variation					

Tab8 : Degré d'importance pour les compétences du sixième 6^{ème} axe

8.2. RESULTATS DE LA PHASE (2) « situation actuelle »(SA)

Dans cette section, nous exposerons successivement les résultats de la deuxième phase, intitulée « situation actuelle », en abordant chacun des 6 axes.

8.2.1.PREMIER AXE « INFORMATION »

Les résultats du premier axe « information » sont présentés dans le Tableau 9. Le degré de maîtrise d'une compétence est défini comme suit :

- Très maîtrisable : Les compétences avec un coefficient de variation élevé (dispersion élevée) indiquant un manque de consensus dans les évaluations ;
- Maîtrisable : Les compétences avec un coefficient de variation modéré et un écart type raisonnable, montrant une certaine cohérence dans les évaluations ;
- Peu maîtrisable : Les compétences avec un coefficient de variation faible et un écart type élevé, suggérant une stabilité dans les évaluations, mais avec une moyenne plus basse, ce qui peut indiquer une moindre maîtrise.

En fonction de ces critères, les résultats suggèrent que les compétences « Animation de la cellule de l'information dans les lycées » et « Réalisation des dépliants d'information pour la réussite de l'opération d'orientation » sont considérées comme les moins maîtrisées en raison de leurs coefficients de variation élevés. Cela signifie que les évaluations de ces compétences sont très dispersées, ce qui indique qu'il n'y a pas de consensus sur le niveau de maîtrise de ces compétences.

Les compétences « Animer des séances d'information en présence des parents, enseignants et élèves » et « Activer les canaux de communication dans et en dehors des établissements scolaires » sont considérées comme maîtrisables en raison de leurs coefficients de variation modérés. Cela signifie que les évaluations de ces compétences sont plus cohérentes, ce qui indique qu'il y a un consensus sur le niveau de maîtrise de ces compétences.

N°	Compétence	M	S	CV	Degré de Maîtrise
1	Animer des séances d'information en présence des parents, enseignants et élèves	3,12	0,87	27,8656	Maîtrisable
3	Animation de la cellule de l'information dans les lycées	3,5	0,901	25,7514	Très maîtrisable
4	Activer les canaux de communication dans et en dehors des établissements scolaires	2,93	0,508	17,3617	Maîtrisable
5	Réalisation des déplions d'information pour la réussite de l'opération d'orientation	2,4	0,931	38,707	Peu Maîtrisable
6	Faire connaître aux élèves les branches et différentes spécialités pour la réalisation de leurs projets futurs	2	0,250	12,5	Peu Maîtrisable
M : moyenne ; S : écart-type ; CV : coefficient de variation					

Tab9 : Degré de maîtrise pour les compétences du premier^{1er} axe

8.2.2.DEUXIEME AXE « EVALUATION »

L'évaluation est un axe principal de l'orientation scolaire et une compétence essentielle pour les conseillers d'orientation. L'exploration de cette axe dans le cadre de notre recherche suggère les résultats statistiques représentées dans le Tableau 10. Nous avons procédé au classement des compétences en fonction de la moyenne, de l'écart type et du coefficient de variation. Les **compétences maîtrisées** (haute importance et faible dispersion) sont :

- Etudier les résultats des élèves et enregistrer sur des de suivi et l'orientation (Moyenne: 3,93, Écart type: 0,707, CV: 17,9781%) ;
- Analyser les résultats des examens officiels pour estimer le niveau de l'établissement (Moyenne: 3,09, Écart type: 0,482, CV: 15,6245%).

Les compétences **moyennement maîtrisées** (importance moyenne et dispersion modérée) :

- Préparer les rapports de recours (Moyenne: 3, Écart type: 0,467, CV: 15,5866%) ;
- Estimer les résultats de l'orientation statistiquement afin de préparer la carte scolaire (Moyenne: 2,37, Écart type: 0,484, CV: 20,3831%).

Enfin, les **compétences peu maîtrisées** (faible importance et forte dispersion) :

- Evaluer les résultats trimestriels pour diagnostic et remède (Moyenne: 2,68, Écart type: 0,769, CV: 28,649%) ;
- Evaluer les programmes scolaires (Moyenne: 1,06, Écart type: 0,24, CV: 22,6541%).

En somme, les compétences « Etudier les résultats des élèves et enregistrer sur des de suivi et l'orientation » et « Analyser les résultats des examens officiels pour estimer le niveau de l'établissement » sont considérées comme maîtrisées par les enquêtés. Les compétences « Préparer les rapports de recours » et « Estimer les résultats de l'orientation statistiquement afin de préparer la carte scolaire » sont considérées comme moyennement maîtrisées et relativement importantes. Enfin, les compétences « Evaluer les résultats trimestriels pour diagnostic et remède » et « Evaluer les programmes scolaires » sont jugées peu maîtrisées par les enquêtés.

N°	Compétence	M	S	CV	Degré de Maîtrise
7	Analyser les résultats des examens officiels pour estimer le niveau de l'établissement	3,09	0,482	15,6245	Maîtrisable
8	Evaluer les résultats trimestriels pour diagnostic et remède	2,68	0,769	28,649	Maîtrisable
9	Estimer les résultats de l'orientation statistiquement afin de préparer la carte scolaire	2,37	0,484	20,3831	Peu Maîtrisable

10	Préparer les rapports de recours	3	0,467	15,5866	Maîtrisable
11	Evaluer les programmes scolaires	1,06	0,24	22,6541	Totalement non Maîtrisable
12	Etudier les résultats des élèves et enregistrer sur des de suivi et l'orientation	3,93	0,707	17,9781	Très Maîtrisable
M : moyenne ; S : écart-type ; CV : coefficient de variation					

Tab10 : Degré de maîtrise pour les compétences du deuxième 2^{ème} axe

8.2.3.TROISIEME AXE « ORIENTATION ET SUIVI »

Passons maintenant en revue les résultats de l'enquête portant sur le troisième axe « orientation et suivi » (voir Tableau 11). En se basant sur ces données, les compétences "Appliquer les fiches de vœux" et "Classer et répartir les résultats des élèves pour l'orientation" semblent être les **mieux maîtrisées**, tandis que la compétence "Voir et appliquer le vécu de l'élève" est jugée moins maîtrisée par les enquêtés. Les compétences "Estimer le profil pédagogique de l'élève" et "Appliquer le questionnaire relatif aux tendances et intérêts de l'élève" se situent à un niveau moyen de maîtrise.

N°	Compétence	M	S	CV	Degré de Maîtrise
14	Classer les élèves et les orienter en première année tronc commun	3,46	0,752	21,7041	Très maîtrisable
15	Estimer le profil pédagogique de l'élève	3,46	0,457	12,6796	Très maîtrisable
16	Appliquer les fiches de vœux	3,62	0,484	13,3544	Très maîtrisable
17	Appliquer le questionnaire relatif aux tendances et intérêts de l'élève	2,28	0,576	25,2982	Peu maîtrisable
18	Aider les élèves qui ont décrochés vers les formations professionnelles adéquat	3,31	0,481	14,5317	Très maîtrisable
19	Classer et répartir les résultats des élèves pour l'orientation	3,62	0,484	1,3544	Très maîtrisable
20	Voir et appliquer le vécu de l'élève	1,53	0,549	48,9545	Totalement non maîtrisable
M : moyenne ; S : écart-type ; CV : coefficient de variation					

Tab11 : Degré de maîtrise pour les compétences du troisième 3^{ème} axe

8.2.4.QUATRIEME AXE « CONSEIL ET SUIVI PSYCHOLOGIQUE »

Le quatrième axe évalué en termes de niveau de maîtrise concerne les compétences ayant trait avec le « conseil et le suivi psychologique ». les résultants statistiques sont représentées dans le Tableau 12. L'analyse des données suggère la maîtrise des compétences de la manière suivante :

Compétences maîtrisées :

- Organiser des entretiens de diagnostic afin d'assister les élèves psychologiquement (M = 3,71, S = 0,455, CV = 12,2565) ;
- Participer dans la commission d'écoute, suivi et conseil (M = 3,00, S = 0,612, CV = 20,41).

Compétences moyennement maîtrisées :

- Appliquer la technique d'observation (M = 3,64, S = 0,484, CV = 13,3076) ;
- Appliquer la technique d'étude de cas (M = 1,50, S = 0,661, CV = 44,0933).

Compétences peu maîtrisées :

- Appliquer le test d'intelligence (M = 1,28, S = 0,574, CV = 44,8984) ;
- Appliquer les tests psychologiques dans le cas des élèves souffrant psychologiquement (M = 1,15, S = 0,363, CV = 31,4705).

N°	Compétence	M	S	CV	Degré de Maîtrise
----	------------	---	---	----	-------------------

21	Organiser des entretiens de diagnostic afin d'assister les élèves psychologiquement	3,71	0,455	12,2565	Très maîtrisable
22	Appliquer le test d'intelligence	1,28	0,574	44,8984	Totalement non maîtrisable
23	Appliquer la technique d'observation	3,64	0,484	13,3076	Très maîtrisable
24	Appliquer la technique d'étude de cas	1,5	0,661	44,0933	Totalement non maîtrisable
25	Appliquer les tests psychologiques dans le cas des élèves souffrant psychologiquement	1,15	0,363	31,4705	Totalement non maîtrisable
26	Participer dans la commission d'écoute, suivi et conseil	3	0,612	20,41	Maîtrisable
M : moyenne ; S : écart-type ; CV : coefficient de variation					

Tab12 : Degré de maîtrise pour les compétences du quatrième 4^{ème} axe

8.2.5.CINQUIEME AXE « ADMINISTRATIF »

Selon l'analyse des données (voir Tableau 13), trois compétences : « Participer au conseil de l'orientation », « Participer au conseil de classes » et « Participer au conseil de discipline » sont considérées comme maîtrisées par les enquêtés, car elles ont les moyennes les plus élevées et des écart-types relativement faibles, ce qui indique un certain consensus dans les évaluations.

Les compétences « Préparer le programme hebdomadaire » et « Préparer le programme annuel à la fin de l'année » sont considérées comme moyennement maîtrisées, car elles ont des moyennes intermédiaires et des écart-types modérés.

Enfin, une dernière compétence ce démarque de l'ensemble car considérée par nos enquêtés comme étant la moins bien maîtrisée, à savoir « Participer à la réunion de coordination destinée à la gestion du budget » - elle a la plus faible moyenne et un écart-type élevé, indiquant une plus grande variabilité dans les évaluations -.

N°	Compétence	M	S	CV	Degré de Maîtrise
27	Préparer le programme annuel à la fin de l'année	3,25	0,559	17,2	Très maîtrisable
28	Préparer le programme hebdomadaire	2,98	0,377	12,6541	Maîtrisable
29	Participer à la réunion de coordination destiné à la gestion du budget	1,48	0,737	49,8243	Totalement non maîtrisable
30	Participer au conseil de discipline	3,37	0,484	14,3448	Très maîtrisable
31	Participer au conseil de classes	3,53	0,507	14,3824	Très maîtrisable
32	Participer au conseil de l'orientation	3,68	0,467	12,6796	Très maîtrisable
M : moyenne ; S : écart-type ; CV : coefficient de variation					

Tab13 : Degré de maîtrise pour les compétences du cinquième 5^{ème} axe

8.2.6.SIXIEME AXE « UTILISATION DES MOYENS ET TECHNOLOGIES ACTUELLES »

Selon l'analyse des données (voir Tableau 13), seulement deux compétences sur les six prises en compte dans le cadre de l'enquête sont considérées comme maîtrisées par les enquêtés. Il s'agit de l'utilisation de Word et de l'utilisation de PowerPoint pour la recherche dans le domaine de l'éducation. Trois autres compétences sont considérées comme peu maîtrisables : l'utilisation d'Excel, l'utilisation d'Internet et l'utilisation de l'outil informatique pour réaliser des recherches dans le domaine de l'éducation.

En somme, nos résultats suggèrent que ce sont les compétences liées à l'utilisation des moyens et des technologies nouvelles qui s'avèrent les moins bien maîtrisées par nos enquêtés.

N°	Compétence	M	S	CV	Degré de Maîtrise
33	Utilisation du programme Word	3	1,06	35,3533	Maîtrisable
34	Utilisation du programme Excell	1,98	0,968	48,9343	Peu Maîtrisable

35	Utilisation des techniques Power Point	1,35	0,48	35,3863	Totalement Non Maîtrisable
36	Utilisation l'internet comme moyen de recherche dans le domaine de l'éducation	2,4	0,824	34,2684	Peu maîtrisable
37	Utilisation de l'outil informatique pour la réalisation des recherches dans le domaine de l'éducation	2,32	0,47	20,1975	Peu maîtrisable
38	Utiliser le Data show pour la recherche dans le domaine de l'éducation	2,75	0,968	35,2072	Maîtrisable
M : moyenne ; S : écart-type ; CV : coefficient de variation					

Tab14 : Degré de maîtrise pour les compétences du sixième (6^{ème}) axe.

9. PRESENTATION DES RESULTATS DE LA PHASE (3) CLASSEMENT DES BESOINS DE FORMATIONS

Avant de développer les résultats de la troisième phase dédiée au classement des besoins en formation, nous abordons d'abord la méthode utilisée pour déduire les compétences nécessitant ou pas une formation. La déduction s'est basée sur le calcul d'un indice appelé « indice de priorité des besoins en formation » (IPB). L'IPB est calculé à partir de la multiplication de la situation désirée (SD) par la différence (E). La différence est obtenue à partir de la différence entre la situation désirée (SD) et la situation actuelle (SA). La formule est la suivante (Niouioua, 2015) :

$$IPB=SD(SD-SA)$$

Le Tableau 15 résume les critères d'interprétation utilisées pour la déduction des besoins en formation.

Catégorie des compétences qui ne nécessite pas une formation	Catégorie des compétences qui nécessite une formation
Elle comprend : La Situation Désirée est inférieure à la Situation Actuelle c'est-à-dire les compétences dont la différence et l'indice IPB sont négatifs	Elle comprend : La Situation Désirée est supérieure à la Situation Actuelle c'est-à-dire les compétences dont la différence et l'indice IPB sont positifs
SD < SA et IPB < 0	SD > SA et IPB > 0

Tab15 : Etabli par les chercheurs

Afin de dégager les axes et les compétences associées avec un besoin de formation important, et inversement, les compétences avec un faible besoin, voire absence de besoin de formation, nous avons trié les compétences en fonction de leur valeur IPB. Le Tableau 16 regroupe le résultat du classement des 38 compétences explorées dans le cadre de cette étude. Voici l'interprétation des données :

9.1. COMPETENCES AVEC UN IMPORTANT BESOIN EN FORMATION (IPB ELEVE)

Voici les compétences avec un IPB élevé, triées par ordre décroissant :

- Appliquer le test d'intelligence (IPB = 7,0672 ; Axe : conseil et suivi psychologique) ;
- Appliquer la technique d'étude de cas (IPB = 6,6574 ; Axe : conseil et suivi psychologique) ;
- Appliquer les tests psychologiques dans le cas des élèves souffrant psychologiquement (IPB = 5,4547 ; Axe : conseil et suivi psychologique) ;
- Effectuer les opérations statistiques diverses pour l'évaluation (IPB = 4,7614 ; Axe : évaluation).

9.2. COMPETENCES AVEC UN FAIBLE BESOIN EN FORMATION (IPB FAIBLE OU NEGATIF)

Comme évoqué plus haut, les compétences ayant un IPB faible ou négatif indiquent un besoin en formation moins important voire inexistant (pas besoin de formation). Les données statistiques suggèrent que les compétences avec un IPB faible ou négatif, triées par ordre croissant sont les suivantes :

- Organiser des campagnes publicitaires autour des métiers existant dans le monde du travail (IPB = -2,186 ; Axe : information) ;
- Animation de la cellule de l'information dans les lycées (IPB = -2,3519 ; Axe : information) ;
- Préparer le programme annuel à la fin de l'année (IPB = -2,3906 ; Axe : administratif) ;

- Appliquer les fiches de vœux (IPB = -2,5125 ; Axe : orientation et suivi) ;
- Appliquer la technique d'observation (IPB = -2,6135 ; Axe : conseil et suivi psychologique) ;
- Organiser des entretiens de diagnostic afin d'assister les élèves psychologiquement (IPB = -3,085 ; Axe : conseil et suivi psychologique) ;
- Estimer le profil pédagogique de l'élève (IPB = -3,1972 ; Axe : orientation et suivi).

Par ailleurs, il faut noter qu'en plus de ces compétences dont les valeurs d'IPB sont négatives, d'autres compétences affichent un IPB supérieur à zéro, mais qui demeurent faibles. Parmi ces dernières on retrouve notamment :

- Participer à la réunion de coordination destinée à la gestion du budget (Axe : administratif) ;
- Réalisation des dépliants d'information pour la réussite de l'opération d'orientation (axe : Information) ;
- Animer des séances d'information en présence des parents, enseignants et élèves (Axe : information) ;
- Activer les canaux de communication dans et en dehors des établissements scolaires (Axe : information).

En conclusion, les compétences liées aux axes « **conseil et suivi psychologique** » et « **évaluation** » reflètent un besoin important en formation, tandis que les compétences associées aux axes « **administratif** » et « **information** » ont un faible besoin en formation, voire pas de besoin du tout. Il serait judicieux de concentrer les efforts de formation sur les compétences des axes avec un besoin élevé en formation pour améliorer les performances et les compétences des COSP. Ces analyses peuvent nous aider à mieux cibler les domaines nécessitant davantage d'efforts de formation et de développement.

N compétence	SD	SA	E	IPB	Nature du besoin	Axe
22	3,375	1,281	2,094	7,0672	Besoin de formation	Conseil et suivi psychologique
24	3,437	1,5	1,937	6,6574	Besoin de formation	Conseil et suivi psychologique
25	2,984	1,156	1,828	5,4547	Besoin de formation	Conseil et suivi psychologique
13	3,906	2,687	1,219	4,7614	Besoin de formation	Evaluation
37	3,468	2,328	1,14	3,9535	Besoin de formation	Utilisation des moyens et des technologies nouvelles
9	3,406	2,375	1,031	3,5115	Besoin de formation	Evaluation
34	2,984	1,98	1,004	2,9959	Besoin de formation	Utilisation des moyens et des technologies nouvelles
19	2,468	1,531	0,937	2,3125	Besoin de formation	Orientation et suivi
38	3,375	2,75	0,625	2,1093	Besoin de formation	Utilisation des moyens et des technologies nouvelles
11	2,031	1,062	0,969	1,968	Besoin de formation	Evaluation
26	3,515	3	0,515	1,8102	Besoin de formation	Conseil et suivi psychologique
6	2,625	2	0,625	1,6406	Besoin de formation	Information
35	0,093	1,359	0,734	1,5362	Besoin de formation	Utilisation des moyens et des technologies nouvelles
8	3,015	2,687	0,328	0,9889	Besoin de formation	Evaluation
29	1,906	1,484	0,422	0,8043	Besoin de formation	Administratif
5	2,687	2,406	0,281	0,755	Besoin de formation	Information
20	1,843	1,531	0,312	0,575	Besoin de formation	Orientation et suivi
1	3,218	3,125	0,093	0,2992	Besoin de formation	Information
28	2,937	2,984	-0,047	-0,138	Pas besoin de formation	Administratif
31	3,468	3,531	-0,063	-0,2185	Pas besoin de formation	Administratif
33	2,906	3	-0,094	-0,2732	Pas besoin de formation	Utilisation des moyens et des technologies nouvelles
17	3,531	3,625	-0,094	-0,3319	Pas besoin de formation	Orientation et suivi

36	2,218	2,406	-0,188	-0,417	Pas besoin de formation	Utilisation des moyens et des technologies nouvelles
30	3,218	3,375	-0,157	-0,5052	Pas besoin de formation	Administratif
4	2,593	2,937	-0,344	-0,892	Pas besoin de formation	Information
32	3,312	3,687	-0,375	-1,242	Pas besoin de formation	Administratif
7	2,609	3,093	-0,484	-1,2628	Pas besoin de formation	Evaluation
18	2,843	3,315	-0,472	-1,3419	Pas besoin de formation	Orientation et suivi
10	2,437	3	-0,563	-1,372	Pas besoin de formation	Evaluation
12	3,468	3,937	-0,469	-1,6265	Pas besoin de formation	Evaluation
14	2,75	3,468	-0,718	-1,9745	Pas besoin de formation	Orientation et suivi
2	2	3,093	-1,093	-2,186	Pas besoin de formation	Information
3	2,593	3,5	-0,907	-2,3519	Pas besoin de formation	Information
27	1,125	3,25	-2,125	-2,3906	Pas besoin de formation	Administratif
16	2,437	3,468	-1,031	-2,5125	Pas besoin de formation	Orientation et suivi
23	2,656	3,64	-0,984	-2,6135	Pas besoin de formation	Conseil et suivi psychologique
21	2,468	3,518	-1,25	-3,085	Pas besoin de formation	Conseil et suivi psychologique
15	2,109	3,625	-1,516	-3,1972	Pas besoin de formation	Orientation et suivi
1 : Animer des séances d'information en présence des parents, enseignants et élèves 2 : Organiser des campagnes publicitaires autour des métiers existant dans le monde du travail 3 : Animation de la cellule de l'information dans les lycées 4 : Activer les canaux de communication dans et en dehors des établissements scolaires 5 : Réalisation des dépliants d'information pour la réussite de l'opération d'orientation 6 : Faire connaître aux élèves les branches et différentes spécialités pour la réalisation de leurs projets futurs 7 : Analyser les résultats des examens officiels pour estimer le niveau de l'établissement 8 : Evaluer les résultats trimestriels pour diagnostic et remède 9 : Estimer les résultats de l'orientation statistiquement afin de préparer la carte scolaire 10 : Préparer les rapports de recours 11 : Evaluer les programmes scolaires 12 : Etudier les résultats des élèves et enregistrer sur des de suivi et l'orientation 13 : Effectuer les opérations statistiques diverses pour l'évaluation 14 : Classer les élèves et les orienter en première année tronc commun 15 : Estimer le profil pédagogique de l'élève 16 : Appliquer les fiches de vœux 17 : Appliquer le questionnaire relatif aux tendances et intérêts de l'élève 18 : Aider les élèves qui ont décrochés vers les formations professionnelles adéquat 19 : Classer et répartir les résultats des élèves pour l'orientation 20 : Voir et appliquer le vécu de l'élève 21 : Organiser des entretiens de diagnostic afin d'assister les élèves psychologiquement 22 : Appliquer le test d'intelligence 23 : Appliquer la technique d'observation 24 : Appliquer la technique d'étude de cas 25 : Appliquer les tests psychologiques dans le cas des élèves souffrant psychologiquement 26 : Participer dans la commission d'écoute, suivi et conseil 27 : Préparer le programme annuel à la fin de l'année 28 : Préparer le programme hebdomadaire 29 : Participer à la réunion de coordination destiné à la gestion du budget 30 : Participer au conseil de discipline 31 : Participer au conseil de classes 32 : Participer au conseil de l'orientation 33 : Utilisation du programme Word 34 : Utilisation du programme Excel 35 : Utilisation des techniques Power Point 36 : Utilisation l'internet comme moyen de recherche dans le domaine de l'éducation 37 : Utilisation de l'outil informatique pour la réalisation des recherches dans le domaine de l'éducation 38 : Utiliser le Data show pour la recherche dans le domaine de l'éducation						

Tab16 : Classement des compétences selon leniveau de priorité du besoin de formation et par axe

10. PRESENTATION DES COMPETENCES SELON LEURS BESOINS DE FORMATION ET LEURS IMPORTANCES

Selon les résultats du Tableau 17, notre enquête révèle que les répondants ne maîtrisent pas 18 compétences sur les 38 compétences couvrant l'ensemble des axes, soit un pourcentage de compétences non maîtrisées de 47,36 %. Cette constatation soulève des interrogations quant aux raisons sous-jacentes. Une des explications avancées est que la formation universitaire accorde une prépondérance significative au volet théorique plutôt qu'au volet pratique, entraînant ainsi des difficultés professionnelles pour les conseillers d'orientation lors de leur intégration dans le milieu professionnel.

En somme, notre enquête confirme l'existence d'un écart substantiel entre le contenu de la formation universitaire, les habiletés et les compétences qu'elle permet d'acquérir, d'une part, et les exigences inhérentes au poste, d'autre part. Ces résultats soulèvent des préoccupations quant à la préparation adéquate des professionnels du conseil en orientation, et mettent en évidence la nécessité d'un réaligement entre le système de formation académique et les compétences indispensables aux conseillers d'orientation scolaire et professionnelle.

L'axe	Nombre total des compétences	%	N° d'item	Nombre de compétences non maîtrisables	La moyenne arithmétique	Classement
L'information	6	16	5	3	2,843	4
			6			
			1			
Conseil et suivi Psychologique	6	16	26	4	3,236	1
			24			
			22			
			25			
Orientation et suivi	7	18	20	2	2,155	5
			19			
Evaluation	7	18	13	4	3,089	2
			9			
			8			
			11			
L'utilisation des moyens et technologies actuelles	6	16	37	4	2,98	3
			38			
			34			
			35			
Administratif	6	16	29	1	1,906	6
Somme	38	100	/	18	/	/

Tab17 :Synthèse statistique des compétences selon le besoin de formation et le niveau d'importance

11. PRESENTATION DU PROGRAMME DE FORMATION PROPOSE

Dans cette section, nous présentons le programme de formation que nous avons élaboré pour répondre aux compétences identifiées comme prioritaires en matière de besoin en formation. Pour ce faire, nous avons adopté une approche basée sur les compétences, visant à améliorer les habiletés et à acquérir les techniques indispensables pour exercer le métier de Conseiller d'Orientation Scolaire et Professionnelle (COSP) (Boutin G., Julien L., 2000, p. 102).

11.1. LES MODULES PROPOSES SELON CHAQUE AXE

Cette sous-section développe les modules proposés et les compétences visées en fonction des 6 axes étudiés. Notre proposition est présentée dans le Tableau 18.

Axe	Compétencessecondaires	Modules proposes selon chaque axe
Conseil et suivi psycho	Participer dans la commission d'écoute, suivi et conseil	-Principes et théories des conseils et orientation -Techniques de dépistage psychologique -Etapas de construction des programmes des conseils -Problèmes comportementaux et éducatifs et la méthode de sa prise en charge -Psychométrie -Divers tests psychologiques
	Appliquer la technique d'étude de cas	
	Appliquer le test d'intelligence	
	Appliquer les tests psychologiques dans le cas des élèves souffrant psychologiquement	
Evaluation	Effectuer les opérations statistiques diverses pour l'évaluation	-Evaluation éducative -Notions de statistique -Applications des notions de statistiques -Elaboration et évaluation des programmes des conseils
	Estimer les résultats de l'orientation statistiquement afin de préparer la carte scolaire	
	Evaluer les résultats trimestriels pour diagnostic et remède	
	Evaluer les programmes scolaires	
Utilisation des moyens et technologies actuelles	Utiliser le Data show pour la recherche dans le domaine de l'éducation	-Les nouvelles technologies et leur application dans le domaine de l'éducation -Les différents types de Logiciels -Méthodologie et technique de recherche
	Utilisation du programme Excel	
	Utilisation des techniques Power Point	
	Utilisation l'internet comme moyen de recherche dans le domaine de l'éducation	
Information	Animer des séances d'information en présence des parents, enseignants et élèves	-L'information et la communication dans le milieu scolaire -L'information dans le domaine de l'éducation -Entrainement et utilisation des moyens de l'information audio-visuelle
	Réalisation des déplions d'information pour la réussite de l'opération d'orientation	
	Faire connaître aux élèves les branches et différentes spécialités pour la réalisation de leurs projets futurs	
Orientation et suivi	Classer et répartir les résultats des élèves pour l'orientation	-L'orientation scolaire -Moyens des conseils et d'orientation -L'adaptation scolaire et professionnelle -Les stages dans les centres. Professionnels -Problèmes socio-éducatifs
	Voir et appliquer le vécu de l'élève	
Administratif	Participer à la réunion de coordination destinée à la gestion du budget	-Les notions de l'administration -Législation scolaire -Rédaction de documents et rapports

Tab18 : les modules proposés selon chaque axe

11.2. CONTENU DE L'OFFRE DE FORMATION DANS SA PREMIERE IMAGE

Passons maintenant en revue la première version de l'offre de formation détaillée que nous avons conçue. Il convient de noter que nous avons pris en compte certains aspects présents dans les offres de formation de ce type de spécialité, tels que proposés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Plus spécifiquement, nous avons conservé le même volume horaire, soit 337,30 heures pour chaque semestre. De même, nous avons jugé pertinent de maintenir la même méthode d'évaluation, les coefficients et les crédits.

Toutefois, nous avons pris en considération les résultats de l'enquête en nous efforçant de cibler les compétences apparues comme étant les plus importantes en termes de besoin de formation. Cette première version du contenu de la formation est présentée dans le Tableau 20 (5eme semestre) et le Tableau 21 (6eme semestre) ci-dessous.

	Volume	Volume horaire			
--	--------	----------------	--	--	--

Unité d'Enseignement	horaire semestriel	hebdomadaire				Coefficient	Crédit	Nature d'évaluation	
14-16 semaines	14-16 semaines	Cours	TD	TP	Autres			Continu	Examen
UE Fondamentale	180	6.00	6.00	/	/	8	16		
Notions et théorie de conseil et orientation (1)	45	1.30	1.30	/	45	2	4	x	x
Outils de conseil et orientation	45	1.30	1.30	/	45	2	4	x	x
Etapas de construction des programmes des conseils	45	1.30	1.30	/	45	2	4	x	x
Problèmes comportementaux et leur prise en charge	45	1.30	1.30	/	45	2	4	x	x
UE méthodologique	67,30	1,30	3,00	/	/	4	6	/	/
Méthodologie et technique de recherche	45	1,30	1,30	/	45	2	3	x	x
Principes de la Statistique	22,30	1,30	/	/	45	2	3	/	x
UE de découverte	45	3,00	/	/	/	2	4	/	/
UE en libre choix									
-Législation scolaire	22,30	1,30	/	/	45	1	2	/	x
-Application des nouvelles technologies dans le domaine de l'éducation	22,30	1,30	/	/	45	1	2	/	x
-L'information dans le milieu scolaire									
UE transversales	45	1,30	1,30	/	/	2	4	/	/
Gouvernance et éthique de la profession	22,30	1,30	/	/	45	1	2	/	x
Langue étrangère 1ère	22,30	/	1,30	/	45	1	2	x	/
Total du 5ème semestre	337,30	12,00	10,30	/	450	16	30	/	/

Tab20 : Contenu de l'offre de formation proposé 5emesemestre

Unité d'Enseignement	Volume horaire semestriel	Volume horaire hebdomadaire				Coefficient	Crédit	Nature d'évaluation	
14-16 semaines	14-16 semaines	Cours	TD	TP	Autres			Continu	Examen
UE Fondamentale	180	6.00	6.00	/	/	8	16		
Principes et théorie de conseil et orientation (2)	45	1.30	1.30	/	45	2	4	x	x
Type des tests psychologiques	45	1.30	1.30	/	45	2	4	x	x
Evaluation pédagogique	45	1.30	1.30	/	45	2	4	x	x
Principes de l'administration : rédaction des documents et rapports	45	1.30	1.30	/	45	2	4	x	x
UE méthodologique	67,30	/	3,00	/	/	4	6	/	/
Stage pratique dans des établissements scolaires et professionnels	22,30	/	1,30	/	45	2	3	x	/
Mémoire de fin s'étude	45	/	1,30	/	45	2	3	x	/
UE de découverte	45	3,00	/	/	/	2	4	/	/
UE au choix :									

-Application des principes de la statistique									
-Adaptation scolaire et professionnelle	22,30	/	1,30	/	45	1	2	x	/
-Education physique et sport adapté	22,30	1,30	/	/	45	1	2	/	x
UE transversales	45	1,30	1,30	/	/	2	4	/	/
Fléaux sociaux et scolaires	22,30	1,30	/	/	45	1	2	/	x
Langue étrangère 2 ^{ème}	22,30	/	1,30	/	45	1	2	x	/
Total du 6ème semestre	337,30	10,30	10,30	/	450	16	30	/	/

Tab21 : Contenu de l'offre de formation proposé (6emesemestre)

11.3. SOUMISSION DU PROGRAMME PROPOSE ET SON EVALUATION PAR LES EXPERTS

La première itération de l'offre de formation que nous avons élaborée a été soumise à l'évaluation d'un panel d'experts dans le domaine. Nous avons ainsi sollicité l'opinion de spécialistes pour bénéficier de leur éclairage et de leur regard critique concernant le programme proposé. Cette phase d'évaluation s'est avérée particulièrement pertinente. En prenant en considération les avis exprimés par les répondants, nous avons procédé à la conception d'une version modifiée et définitive du programme de formation. Cette version finale est présentée en détail dans les Tableaux 22 (5eme semestre) et 23 (6eme semestre).

Unité d'Enseignement	Volume horaire semestriel	Volume horaire hebdomadaire				Coefficient	Crédit	Nature d'évaluation	
		Cours	TD	TP	Autres			Continu	Examen
14-16 semaines	14-16 semaines								
UE Fondamentale	180	6.00	6.00	/	/	8	16		
Notions et théorie de conseil et orientation (1)	45	1.30	1.30	/	45	2	4	x	x
Outils de conseil et orientation	45	1.30	1.30	/	45	2	4	x	x
Etapas de construction des programmes des conseils	45	1.30	1.30	/	45	2	4	x	x
Conseils des cas spéciaux	45	1.30	1.30	/	45	2	4	x	x
UE méthodologique	67,30	1,30	3,00	/	/	4	6	/	/
Méthodologie et technique de recherche	45	1,30	1,30	/	45	2	3	x	x
Principes de la Statistique	22,30	1,30	/	/	45	2	3	/	x
UE de découverte	45	3,00	/	/	/	2	4	/	/
UE au choix									
-Législation scolaire	22,30	1,30	/	/	45	1	2	/	x
-Application des nouvelles technologies dans le domaine de l'éducation	22,30	1,30	/	/	45	1	2	/	x
-L'information dans le milieu scolaire									
UE transversales	45	1,30	1,30	/	/	2	4	/	/
Gouvernance et éthique de la profession	22,30	1,30	/	/	45	1	2	/	x
1ère Langue étrangère	22,30	/	1,30	/	45	1	2	x	/
Total du 5ème semestre	337,30	12,00	10,30	/	450	16	30	/	/

Tab22 : Contenu de l'offre de formation proposé après évaluation 5emesemestre

Unité d'Enseignement	Volume	Volume horaire			
----------------------	--------	----------------	--	--	--

	horaire semestriel	hebdomadaire				Coefficient	Crédit	Nature d'évaluation	
14-16 semaines	14-16 semaines	Cours	TD	TP	Autres			Continu	Examen
UE Fondamentale	180	6.00	6.00	/	/	8	16		
Principes et théorie de conseil et orientation (2)	45	1.30	1.30	/	45	2	4	x	x
Type des tests psychologiques	45	1.30	1.30	/	45	2	4	x	x
Evaluation et diagnostic pédagogique	45	1.30	1.30	/	45	2	4	x	x
Principes de l'administration : Rédaction des documents et rapports	45	1.30	1.30	/	45	2	4	x	x
UE méthodologique	67 ,30	/	3,00	/	/	4	6	/	/
Stage pratique dans des établissements scolaires et professionnels	22,30	/	1,30	/	45	2	3	x	/
Mémoire de fin d'étude	45	/	1,30	/	45	2	3	x	/
UE de découverte	45	3,00	/	/	/	2	4	/	/
UE au choix									
-Application des principes de la statistique	22,30	/	1,30	/	45	1	2	x	/
-Adaptation scolaire et professionnelle	22,30	1,30	/	/	45	1	2	/	x
-Education physique et sport adapté									
UE transversales	45	1,30	1,30	/	/	2	4	/	/
Fléaux sociaux et scolaires	22,30	1,30	/	/	45	1	2	/	x
2 ^{ème} Langue étrangère	22,30	/	1,30	/	45	1	2	x	/
Total du 6ème semestre.	337,30	10,30	10,30	/	450	16	30	/	/

Tab23 : Contenu de l'offre de formation proposé après évaluation 6emesemestre

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'enquête menée a permis de déterminer en premier lieu les compétences les plus importantes pour les conseillers d'orientation. Nous avons observé que l'utilisation de l'outil informatique pour la recherche dans le domaine de l'éducation et l'utilisation du data show pour la recherche dans le domaine de l'éducation sont de première importance. De même, les compétences liées à l'utilisation des programmes Excel et Word ont été jugées importantes par nos enquêtés. Enfin, les compétences liées à l'évaluation des élèves sont essentielles pour les conseillers d'orientation, tandis que certaines compétences administratives sont considérées comme moins importantes. Les résultats soulignent également l'importance croissante de la maîtrise des outils informatiques.

En deuxième lieu, les analyses des données recueillies nous ont permis d'identifier les besoins en formation pour l'acquisition de compétences. Notre enquête a révélé que les répondants ne maîtrisent pas 18 des 38 compétences couvrant l'ensemble des axes. Cela représente un pourcentage de compétences non maîtrisées de 47,36 %. À partir de ce résultat, nous avons fait une proposition d'offre de formation dans la spécialité orientation scolaire et professionnelle en tenant compte de l'avis des spécialistes sollicités pour évaluer la pertinence du programme proposé au regard des besoins de formation suggérés par les résultats de l'enquête.

En matière de perspective de recherche, nous souhaitons dans nos futures travaux mener des enquêtes plus approfondies *in situ* lors de la tenue de sessions d'accueil des élèves en phase de choix d'orientation. Nous

sommes convaincus que cette approche nous permettra de mettre en lumière la manière dont sont menés les échanges entre les conseillers d'orientation scolaire et professionnelle et les élèves.

Pour conclure, voici quelques recommandations opérationnelles pour améliorer le système d'orientation scolaire et professionnelle algérien, notamment :

- Adopter des approches dites « modernes » au moment de l'élaboration des offres de formation. Ce type d'approche se focalise sur les compétences et les habilités et se traduit souvent par un côté mise en pratique, ou mise en situation permettant un meilleur apprentissage ;
- Améliorer, de façon continue, les compétences des professionnels de l'orientation scolaire et professionnelle, notamment ceux en activité ;
- Améliorer la coordination entre les différents acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle en impliquant les organismes et les acteurs concernés, notamment les bureaux d'emploi, les opérateurs économiques et les employeurs, le monde universitaire au moment de l'élaboration des programmes.

Bibliographie

Amar Bouhouche, Mohamed Mahmoud Edhibet. (1999). Méthodologie de recherche scientifique et méthodes à la préparation à la recherche. Algérie publications scientifiques universitaires.

Ait-Ouahbi, M., & Benamar, M. (2013). Les conseillers d'orientation scolaire et professionnelle en Algérie : entre enjeux et défis. *Revue des sciences de l'éducation*, 29(2), 317-336.

Benamar, M. (2015). L'orientation scolaire et professionnelle en Algérie : bilan et perspectives. *Revue de l'orientation*, 22(2), 97-115.

Benamara Djamel-Eddine. (2021). Les défis de l'orientation scolaire et professionnelle en Algérie. *Revue des sciences de l'éducation* 37(2), 293-314.

Berthelot Jean-Michel (1993). École, orientation, société. Paris : Presses universitaires de France.

Bosma, H. (1994). Le développement de l'identité à adolescence. *L'Orientation scolaire et professionnelle*, vol. 23, n°3, p. 291-311.

Boutin G. Julien L. (2000). L'obsession des compétences : Son impact sur l'école et la formation des enseignants, Montréal, édition nouvelle.

Direction de l'éducation service des statistiques wilaya d'Oum El Bouaghi (Année 2017).

Ministère de l'éducation nationale décret N°241-292 en date du 29 août 2011, contenant des tâches du conseiller pédagogique.

Niouioua Salah. (2016). Proposition d'un programme pour une formation continue selon une analyse des besoins de formation pour les enseignants du secondaire. Doctorat, faculté des sciences humaine et sociales, université de Batna.